



## Communiqué de presse de l'intersyndicale Éducation de Loire-Atlantique (FSU, UNSA, SUD, CFDT)

### Une école publique abîmée par l'austérité

Réuni ce 29 janvier, le CSAD second degré s'est tenu dans un contexte de dégradation du service public d'éducation. L'intersyndicale éducation de Loire-Atlantique a refusé de participer au vote sur la dotation horaire du département en CSAD 2nd degré. Elle appelle les personnel·le·s à rester extrêmement vigilant·e·s lors de la présentation des DHG et des opérations de préparation de rentrée dans les établissements et à faire connaître toutes les situations critiques.

1 365 postes sont supprimés dans le second degré et 2 229 dans le premier degré au niveau national. Au niveau départemental, ce sont 37 postes qui ferment en collège.

L'intersyndicale éducation de Loire-Atlantique dénonce l'affaiblissement de l'éducation prioritaire, dû au refus de l'État de réviser une carte obsolète depuis 7 ans. De nombreux établissements aux indicateurs relevant de l'éducation prioritaire ne bénéficient pas des moyens nécessaires, créant des inégalités pour les personnels, les élèves et leurs familles. L'intersyndicale éducation de Loire-Atlantique exige un travail immédiat avec les OS pour réviser la carte de l'éducation prioritaire.

Au-delà de la seule éducation prioritaire, les moyens sont contraints : manque de personnels pour remplacer les enseignants, manque d'AED dans de nombreux établissements, AESH et personnels santé-sociaux en nombre insuffisant·e·s.

Les décisions ministérielles ignorent la réalité des établissements. La baisse démographique ne doit pas servir de prétexte à une réduction des moyens, mais permettre au contraire d'améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves.

Nantes, le 29 janvier 2026